

Carte Bleue

Paris, le 1^{er} octobre 2009

Grippe A H1N1 Extension des garanties voyages pour les porteurs de cartes de la gamme Carte Bleue Visa

Pour faire face aux conséquences de la pandémie de grippe A H1N1, **Carte Bleue et ses banques membres ont décidé de modifier les clauses contractuelles existantes de l'assistance médicale** et d'apporter une meilleure prise en charge médicale aux porteurs de cartes de la gamme Carte Bleue Visa* lors de leurs déplacements en France ou à l'étranger.

Cette évolution, entièrement gratuite pour le titulaire de la carte, est valable dans le monde entier pour lui et sa famille**, qu'ils voyagent ensemble ou séparément.

Concrètement, si le porteur de la carte, ou un membre de sa famille, contracte la grippe A H1N1 lors d'un voyage, il pourra bénéficier de toutes les garanties de l'assistance, selon les modalités prévues dans la Notice d'information*** correspondant à la carte et notamment :**

- **Le transport vers un établissement hospitalier ou le rapatriement au domicile**, si son état le permet et sur décision des médecins.
- **Le remboursement des frais médicaux engagés à l'étranger** (en complément de la Sécurité Sociale et/ou de la mutuelle) : par ex. remboursement maximum de 11 000€ pour Carte Bleue Visa et 155 000€ pour Visa Premier.
- **La présence d'un proche en cas d'hospitalisation.**
- **La prise en charge des frais d'hébergement.**
- **Le retour des accompagnants.**

Ces garanties d'assistance sont mises en œuvre par Europ Assistance. Il est important de noter qu'avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense, le titulaire de la carte doit appeler (ou faire appeler) Europ Assistance qui conviendra des mesures à mettre en place.

Cette modification du contrat est une mesure d'urgence prise dans un contexte de pandémie avérée et s'applique à compter de ce jour. Compte tenu des connaissances actuelles des experts médicaux qui estiment que le pic épidémique est prévu pour le mois d'octobre, cette décision a été prise jusqu'à échéance du 15 janvier 2010 pour permettre une **couverture des titulaires de cartes et de leur famille dans le cadre de leurs déplacements** à l'occasion des vacances scolaires de cet automne et des fêtes de fin d'année.

En fonction des données relatives à l'évolution de l'épidémie, de **nouvelles dispositions pourront être prises par Carte Bleue.**

La grippe A H1N1, ainsi que toutes les conséquences des situations à risque infectieux en contexte épidémique, ne font donc plus partie, pendant cette période, des exclusions générales du contrat d'assistance médicale des cartes de la gamme Carte Bleue Visa.

Concernant les assurances offertes par les cartes, rappelons qu'il n'existe aucune exclusion liée à ce type de maladie.

A titre d'exemple, les cartes haut de gamme Visa Premier et Visa Infinite ont notamment une **assurance « modification, annulation et interruption de voyage »** : si le titulaire de la carte ou un membre de sa famille**, contracte la grippe A H1N1 avant son départ et que le voyage doit être annulé, **les frais correspondants sont alors pris en charge.**

Le titulaire et sa famille** bénéficient de ces assurances dans le monde entier, qu'ils voyagent ensemble ou séparément.

Ces assurances, liées au paiement du voyage avec la carte, sont gérées par AXA France.

** Cette extension de garantie concerne les cartes qui comprenaient déjà une assistance médicale, soit les cartes : Carte Bleue Visa, Visa Premier, Visa Infinite, les cartes de la gamme Visa Business et Visa Affaires et la grande majorité des cartes Visa Electron.*

*** conjoint ou concubin, enfants célibataires de moins de 25 ans fiscalement à charge, ascendants et descendants vivant sous le même toit fiscalement à charge.*

**** notices d'information consultables sur www.europ-cartes.com (assistance) et www.cartes.spb.fr (assurance).*

A propos de Carte Bleue

La société Carte Bleue est le leader du marché des cartes bancaires en France, avec plus de 60% de part de marché. Représentant exclusif de la marque Visa en France, Carte Bleue accompagne les établissements financiers et les banques dans les phases de conception et de diffusion des cartes de paiement de la gamme Carte Bleue Visa. La gamme Carte Bleue Visa se compose aujourd'hui de 18 produits dédiés aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises. Les cartes Carte Bleue Visa permettent de régler facilement tous les achats et de retirer de l'argent dans 160 pays. A ces cartes sont associées des garanties d'assurance et d'assistance.

Contact presse Carte Bleue :

Nathalie Chabaud
Tél. 01 40 15 18 25